...ve plus l'énergie et la force d'âme qui font supporter courageusement les dures épreuves. Vous fier du stoïcisme qu'a tracé votre père. Et lorsque vous aurez surmonté les douleurs et la douleur présente, vous reviendrez à vos amis. Avec eux vous continuerez à travailler, à lutter..., à suivre l'exemple du disparu. C'est le plus bel hommage que vous pouvez lui rendre.

Nous renouvelons à la famille nos bien sincères condoléances.

AVESNES

LE QUESNOY

Succès scolaire. — L'école primaire publique du Quesnoy, dirigée par Mme Dantagnie-Hourier, vient de remporter un nouveau succès aux examens du brevet de capacité. Sur neuf élèves présentées, huit ont été déclarées admissibles et sept ont été reçues définitivement. Ce sont : Mlles Marcelle Brisac ; Jeanne Brisac, Hélène Dailleux, Gabrielle Garin, Berthe Joselier, Julia Lamelin et Alice Lempereur. (Les six dernières avaient obtenu une dispense d'âge.)

Aux examens du certificat d'études primaires onze élèves présentées ont été reçues et l'une d'elles, Hélène Grévin, a obtenu le prix départemental.

COMPAREZ
L'EXCELLENT VIN DE
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants
AVEC TOUS LES APÉRITIFS
connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER C'EST L'ADOPTER
Demander « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »
no.8

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS

L'Ecole Campan vient encore une fois de remporter un brillant succès. Aux examens du brevet élémentaire ont été reçues :

Mlles Gilberte Bacquerville, Lucie Bannery, Marguerite Bentz, Laurence Brasseur, Jeanne Brunola, Valentine Cresson, Yvonne Defèvre, Jeanne Dubois, Fernanda Duez, Cléria Drion, Catherine Fistié, Simone Jacquemin, Jeanne Leduc, Germaine Lejeune, Blanche Leroy, Victorine Maniez, Léa Pinte, Apolline Raviez, Raymonde Richir, Solange Stassens, Germaine Thomas, Yvonne Thomas, Elise Voyez.

Félicitations à la directrice, aux maîtresses et lauréates.

La société de secours mutuels « Le Vulcain » réunie en assemblée générale a réélu son conseil d'administration comme suit : MM. Sansen Georges, président ; Patoux Auguste, vice-président ; Deliège Louis, secrétaire ; Pierre Henri, trésorier. Commissaires : MM. Cochon Ferdinand, Vasseur Romuald, Papegay Joseph, Ménard Charles, Georges Debrosck, Délégués : MM. Delgna Hébert, François Capella, Victor Hautecœur et Frédéric Hainaut.

SAINT-OMER

Concours agricole et concours hippique. — La journée du dimanche 29 juin a été bien remplie à Saint-Omer.

Le matin, on a pu concevoir un moment quelques craintes sur l'état atmosphérique, mais si le soleil s'est montré plutôt parcimonieux de ses rayons, le temps a été largement favorable.

Dans la matinée, un important concours agricole, organisé par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Saint-Omer, a été tenu sur la vaste place du Marché-aux-Bestiaux. Il comprenait un concours d'animaux reproducteurs de l'espèce chevaline (race boulonnaise), doté d'une subvention de 1.550 francs, offerte par le ministre de l'Agriculture et de 3.224 francs de primes ; un concours d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, avec 2.340 francs de primes.

A ces concours étaient joints un concours d'instruments agricoles, une exposition de produits agricoles et un concours agricole scolaire.

De magnifiques sujets ont été présentés dans toutes les catégories d'animaux et les constructeurs d'instruments agricoles ont réalisé une exposition aussi abondante que variée.

Étaient présentes, toutes les notabilités agricoles de la région.

Une grande animation a régné sur la place du marché pendant toute la matinée.

Dans l'après-midi, a eu lieu un concours hippique organisé par « L'Union Sportive » de Saint-Omer. Beaucoup de monde, beaucoup de jolies toilettes, très brillante réunion.

A part quelques accidents sans importance, toutes les épreuves ont été réussies dans la perfection.

Il va sans dire que l'armée a obtenu un succès particulier.

Nous donnerons demain les résultats des différents concours.

OXO est garanti à base de viande de bœuf
Le bouillon OXO est préparé par la Cie LIEBIG qui abat plus de 300.000 bœufs par an.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Yvonne Van Onmeslaeghe, cour Verlae — Raymond Godefroy, rue Wicar, 20 — Fernand Moens, rue du Marché, 57 — Georgette Cuvelier, rue d'Aguesseau, 6 — René David, rue de l'Est, 7.

Vallentin Coiffe
34-36, rue Neuve **Bien**
LILLE
no.37

Publications de mariages. — Entre : Demongivert Louis, ajusteur, rue Bernos, 27 et Dekens Jeanne, fileuse, boulevard Victor-Hugo, 161 — Coulais Joseph, ingénieur des Arts et Métiers, à Lille et Dubreucq Pérus Andrée, sans profession, rue Pierre-Legrand, 262 — Delsere Florimond, aéronaulen, à Armentières et Marissel Léontine, rebieuse, à Lille — Marlier Léon, journalier, rue de Wagram, 21 et De Priester Zulma, nécessiteuse, même adresse — Desmul Désiré, maréchal, rue de Madagascar, 9 et Noulez Madeleine, bambrocheuse, même adresse — De Gœdt Ernest, vannier, à Mons-en-Baroeul et Tsijoen Marie, tailleuse, rue de Lannoy, 72 — Coffaux François, cabaretier, à Annappes et Weyts Alphonsine, ménagère, rue du Faubourg-de-Douai, 102 — Béghin Alexis, raffineur, rue Pierre-Legrand, 254 et Prévost Jeanne, sans profession, rue Pierre-Legrand, 256 — Baffleux Aimé, typographe, à Merville et Mombeck Alice, bonnetière, rue de la Cité, 17 — Mode Frédéric, monteur électricien, à Paris et Lefebvre Angèle, sans profession, cité Casseville, 18 — Goiart Victor, employé aux tramways, rue d'Avesnes, 12 et Dilies Léontine, employée, même adresse — Germain Edouard, journalier, rue de la Marmora, 44 et Goebert Marie, ménagère, même adresse — Turpain Charles, journalier, rue de Marcq, 112 et D'haeseing Germaine, dévideuse, rue de la Plaine, 32 bis — Hochart Henri, plombier, rue Oubem, 34 et Lemaître Berthe, couturière, rue Solférino, 148 — Lève Arthur, confiseur, rue de Fives, 53 et Boone Julienne, confiseuse, rue de Fives, 73 — Dufresnoy Gustave, employé, rue Boucher-de-Perthes, 60 et Coppejans Laure, modiste, rue Boucher-de-Perthes, 64 — Braque Arthur, employé, rue de Lens, 78 et Vanlier Hegbien Céline, couturière, rue Van-Dyck, 44 — Deridder François, charretier, rue des Bonnes-Rappes, 6 et Delesaux Marie, ménagère, rue de Paris, 271 — Merlen Jules, peintre, cité Julien, 6 et Hanzelin Isabelle, dévideuse, cour Jean, 2 — Duprez Georges, chauffeur, rue du Vieux-Faubourg, 43 et Tiévé Julia, repasseuse, rue de La Bassée, 16 — Fournier Charles, garçon de café, à Lille et Bonte Héloïse, modiste, à Tourcoing — Poulet Robert, architecte, à Lille et Desmazières Henriette, sans profession, à Haubourdin — Marouzé Camille, inspecteur de police mobile, à Lille et Berlin Pauline, couturière, à La Madeleine — Longavesne François, sans profession, à Samer (Pas-de-Calais) et Guyot Marie, sans profession, à Lille — Wanegue Albertc, employé au chemin de fer, rue Arnétote, 54 et Loubry Blanche, tisserande, même adresse — Goebert Augustin, fileur, rue de la Marmora, 44 et Tabled Hélène, fileuse, même adresse.

Décès. — Elvire Jourel, 55 ans, épouse de Gustave Planque, rue de Dieppe, 73 — Jeanne Legru, 11 mois, 3, rue de la Vignette — Jules Vanfleteren, 40 ans et demi, époux de Marguerite Poissonnier, rue de Madagascar, 15.

ROUBAIX

Naissance. — Alexandre Degrava, rue de Denain, c. Dehenin, 2.

Publications de mariages. — Entre : Georges Alais, tailleur de limes, rue Decrème, 114 et Julia Degroote, brodeuse, à Fiers-Lilla — André Buretle, couperet, à Roubaix et Yvonne Machus, sans profession, à Haubourdin — Henri Lemaire, sergent au 1er d'infanterie à Cambrai et Marie Dolant, blanchisseuse, à Cambrai — Albert Catoire, comptable à Croix et Marguerite Decottignies, parfumeuse, à Croix — Auguste Deguermon, couvreur, rue Blanchemaille, 13 et Elisa Mleyn, bivelleuse, rue de l'Epeule, c. Laureyna, 15 — Auguste Cossart, peintre, boulevard de Fourmies, 83 et Adèle Guisene, rattacheuse, rue de Denain, c. Flamencourt, 19 — Felix Fiege, domestique, rue Lafontaine, c. Lefebvre, 5 et Marie Halliez, sans profession, rue Victor-Hugo, 3 — François Clevers, rattacheur, à Wattrelos et Marie Laporte tireuse, rue de l'Espierre, 20 — Henri Planquelle, empaqueteur, rue Archimède, 34 et Céline Laguesse, dévideuse, à Roubaix — Jules Planche, cordonnier, rue du Tilleul, 80 et Angèle Delannoye, sans profession, rue du Tilleul, 157 — Henri Joye, journalier, à Dottignies et Anna Gravelines, sans profession, rue Saint-Hubert, 12 — Camille Poriesse, voyageur de commerce, à Tourcoing et Marie Marchal, sans profession, rue Molière, 47 — Louis Vanhove, tisserand, rue des Pyramides, 10 et Marie Renault, lesseuse, rue des Longues-Haies, c. Vroman, 33 — Prudent Joye, corroyeur, rue Fontenoy, 188 et Clara Tetaert, trieuse de déchets, rue Bayard, 19 — Ernest Delgatte, épurateur, à Tourcoing et Victorine Barbet, dentelleuse, rue Desrousseaux, 68 — Pierre Verhaegue, chauffeur, rue de Naples 35 et Albertine Seys, soigneuse, rue de Naples, 11 — René Flipo, sans profession, à Tourcoing et Madeleine Vandenberghe, sans profession, rue Neuve, 50 — Emile Carpentier, monteur, rue Newcomen, 31 et Eléonore Dumez, sans profession, rue Watt, 22 — Léon Vercoutere, teinturier, à Labastide-Rouairoux (Tarn) et Emilie Baudruit, piqueuse, rue du Fontenoy, 54 — Odon Robert, peintre, rue de Bouvines, 62 et Adrienne Verhée, sans profession, à Roubaix — Julien Delhaye, maçon, à Escanaffles et Marie Surmin, soigneuse, rue Sainte-Elisabeth, c. Desremont, 14 — Polydore Van Keymelen, rattacheur, rue Lafayette, 29 et Germaine Lepers, modiste, rue de Lannoy, fort Desprez, 42 — Joseph Cheneaux, mécanicien, rue des Longues-Haies, c. Tilbergien, 5 et Hermance Coudale, peigneuse, rue des Longues-Haies, c. Verkinderre, 5 — Charles Meulemeester, chauffeur, rue Monge, c. Delplanque, 26 et Anne Messens, sans profession, à Roubaix.

Décès. — Amélia Carpentier, 60 ans, sans profession, rue Franklin, 44 — Zélie Calmeyn, 47 ans, peignoise, avenue Julien-Lagache — Clovis Varrasse, 60 ans, monteur de chaînes, rue des Arts, 165.

TOURCOING

Naissances. — Solange De Ruyck, rue de Soissons prolongée, 7 — Marguerite Leroy, rue Molière, 16 — Denise Delplanque, rue Fin-de-la-Guerre, cour du Ballon, 2 — Germaine Desombry, rue de Renaix, 40 — Muriette Debosschère, rue de Linselles.

Publications de mariages. — Entre : Merchier Georges, teinturier à Tourcoing et Marie-Louise Glorieux, ouvrière en fabrique, à Reckem — Delcourt Isaïd, tisserand, à Tourcoing et Alice Bucquin, rentrée-ouveuse, à Croix — Portisse Camille, voyageur de commerce, à Tourcoing et Marie Marchal, sans profession, à Roubaix — Vanderlinde Joseph, contremaître à Tourcoing et Marie Delcourt, dévideuse, à Roncq — Vandesteele Germain, tisserand, à Tourcoing et Marie Sobrie, dévideuse, à Mouscron — Delgutte Ernest, apprêteur, à Tourcoing et Victorine Barbet, doubleuse, à Roubaix — Pierre-Joseph Aubert, employé, 58, rue de Roilly et Jeanne Corrard, sans profession, 5, boulevard Gambetta — Marcel-Virgile Berin, soldat au 166e régiment d'infanterie et Madeleine Ferrand, couturière, 90, rue Achille-Testelin — Callens Jules, épicier, 101, rue du Moulin et Albertine Verkindre, sans profession, 10, rue de Chartres — Achille Delessaux-le-Moulin, employé aux tramways, 2, rue de Madagascar, et Gabrielle Ebert, ourdisseuse, 333, rue de Gand — Louis Houpline, découpeur, rue Jacquelofocault et Marguerite Guiot, sans profession, 146, rue du Brun-Pain — Maurice Hovart, employé, 55, rue des Postes, et Marie Devogle, modiste, 150, rue de Roubaix — Auguste Mellon, rattacheur, 41, rue Lavoisier-fourault et Zoé Decaest, doubleuse, 72, rue Favart — François Naessens, chauffeur, 3, boulevard Gambetta et Emma Dewulf, 3, boulevard Gambetta — Jean Nuytiens, sans profession, rue de Cronstadt, 18 et Flore Delespaul, défileuse de fabacs, rue du Faubourg, à Roubaix — Julien Poulsyn, tapissier, rue des Girondins, 72 et Charlotte De Bœil, soigneuse, 56, rue des Girondins — Paul Sensel, employé de commerce, 55, rue de l'Epire et Flore Seelens, tailleuse, 8, rue de l'Epine — Louis Solence, mécanicien, 146, rue des Pourains et Valentine Tievers, bobineuse, 148, rue des Poutrains — Louis Teirlynck, tourneur, 105, rue Chevreul et Reine-Elvire Bonvarlet, rue de Mouvaux, c. de la Censure, 8 — Camille Vandeenberghe, tisserand, rue du Tilleul, 93 et Elise Visene, ménagère, rue du Tilleul, 98 — Norbert Varrasse, imprimeur, 92, rue de Courtrai et Marie Demulemeester, soigneuse, 216, rue du Halt — Hubert Vercoemert, plafonneur, 93, rue du Flacon et Hortense Delespaux, couturière, 72, rue du Flacon.

Décès. — Charles Branche, 1 an, rue de la Passerelle, 26 — Madeleine Boulet, 27 ans, rue Jourdan, 11 — Marina Pruvot, 55 ans, sans profession, rue d'Armentières, 77 — Amédée Dupont, placier, 44 ans, rue de Mouveaux, 156.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Edmond-Édouard GÉNÉVRIER

Membre de l'Association de la Fraternité de Notre-Dame de l'Assomption

décédé accidentellement à Lille, le 28 Juin 1913, dans sa quarante-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le Mardi 1er Juillet, à huit heures, en l'église Saint-Sauveur, sa paroisse.

Inhumation au cimetière du Sud.

L'assemblée à l'église Saint-Sauveur, à sept heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires donne droit à un avis gratuit dans le journal.

Programme des Spectacles

OMNIA PATHÉ (rue Esquermoise). — Aujourd'hui, matinée à prix réduits à 4 heures. — Soirée à 8 heures trois quarts.

« La voyage de M. Poincaré en Angleterre » (le départ de Paris, l'embarquement à Cherbourg, l'arrivée à Portsmouth, la réception à Londres, les cortèges, la visite à la Cité et au Lord-Maire, l'excursion à Windsor, de carrousel militaire, le départ de Londres).

Nombreuses scènes nouvelles, parmi lesquelles le grand spectacle dramatique « La Comtesse Noire », joué par Mme Robinne et M. Alexandre, de la Comédie Française.

CASINO PALACE

50 bis, Grande-Rue, Roubaix, à 1 minute du Mongy

La plus jolie, la plus spacieuse des salles de music-hall de toute la région !

Programme du 30 Juin 1913. — Deux représentations : matinée à 3 h. 1/2. Soirées à 8 h. 1/2. Parterres 1 fr. ; Galeries 0 fr. 75 ; Promenoire 0 fr. 50.

Mme Gaby Gerkins, la fine diseuse du Petit Casino ; M. Castella, chanteur à voix ; M. Halbret, comique lyrique ; Tue Rouss, mélangeur-acrobatie-acl. ; Léopoldi and Prudence, travail de force, d'équilibre et de haute précision ; M. Zenem, virtuose sur 8 pistons. Imitations de divers instruments : cor, trompette, biniou. Vues cinématographiques des premières marques. Orchestre complet. D. M. F. Carelle, professeur au Conservatoire.

Tous les jeudis, 2 séances gratuites. Consommation obligatoire (bock 0,50).

ECOLE DE NATATION

La température de l'eau était hier, à 6 heures du matin, de 20° ; à 2 heures du soir, de 20°.

PETITE CORRESPONDANCE

DROIT USUEL

L. I. D. — Le propriétaire de la deuxième maison s'est réservé un droit personnel de passage et a diminué par suite la valeur locative de cette maison ; jusqu'à la fin du bail conenti par lui, il peut céder le droit dont il jouit, sans quoi son locataire occurrerait gratuitement une augmentation de jouissance. Il lui appartiendra, lors du renouvellement du bail de discuter sur le maintien ou la suppression de la clause que vous nous signalez.

F. L. M. — La question posée est trop complexe pour être solutionnée en « Petite Correspondance ». Tous les lots doivent, dans une succession, avoir autant que possible même composition ; en cas d'impossibilité il y a, en utilisant le paiement de soultes, moyen de rétablir l'équilibre, mais il y a, dans ce cas mélange de droits successoraux et de droits de mutation volontaire pour abandon de co-propriété. Il vous faut vous adresser à un notaire, c'est la seule façon de sortir d'affaire.

X. 1. 2. 3. — Cette lettre ne peut, selon nous donner lieu à poursuite, elle contient des insinuations et non des imputations directes. L'issue d'une poursuite serait aléatoire, elle ne devrait pas porter sur plus de 1 franc de dommages-intérêts, et devrait être exercée dans les trois mois à partir de la réception de la lettre ; 4° Dans le cas où un procès viendrait à être perdu par la faute ou la négligence reconnue d'un mandataire, les mandants pourraient faire retomber sur lui les conséquences de sa faute ou de sa négligence ; 5° Il vous faut fournir compte détaillé avec preuves, le mandataire devant compte aux mandants des dépenses par lui faites pour l'entretien de la chose ; 6° Demandez le partage, nul n'étant forcé de demeurer en indivision ; 7° Si vous vous y décidez, il vous faut commencer par constituer avoué qui vous donnera tous renseignements utiles ; 8° L'avoué choisi vous renseignera sur le montant des frais et sur leur répartition. Il est évident qu'une liquidation amiable coûterait moins, mais elle vous semble bien difficile en l'espèce.

J. D. D. à L. — 1° Vous exposez très bien la question, mais la fixation du taux d'indemnité à vous accorder dépend de l'appréciation du tribunal compétent, nous ne pouvons la prévoir, c'est une question de fait et non de droit ; un arrangement amiable, si possible, serait préférable ; 2° Par occupation temporaire on entend une occupation d'un an au plus, qui, une fois le sol débarrassé des travaux passagers qui l'encombraient, permet de le remettre en culture, comme avant l'occupation. Dans ce cas, le propriétaire des terrains occupés a droit à une indemnité fixée à une somme égale au double du produit net du terrain occupé. Lorsque l'occupation prend fin, le concessionnaire doit rendre au propriétaire le terrain en bon état, prêt à être de nouveau livré à la culture, faute de quoi il doit en outre payer au trésorier les frais de mise en état ; 3° Si le divorce a été refusé faute de raisons suffisantes, il faudrait des faits nouveaux pour motiver une instance ayant quelque chance de succès.

H. J. à D. — Pour les renseignements relatifs aux maisons à bon marché, adressez-vous, en joignant un timbre pour la réponse à votre lettre, à M. Leroy Fernand, chef de cabinet de M. le préfet du Nord, secrétaire du comité de patronage du département du Nord pour les habitations à bon marché. La loi a subi de nombreuses modifications, des circulaires mensuelles en ont précisé la portée. Mieux que personne il peut vous renseigner.

L. M. 100. — D'après l'article 1728 du Code Civil, en toute location consentie par bail, le preneur est tenu d'user de la chose louée en bon père de famille et suivant la destination qui lui a été donnée par le bail, ou suivant celles présumées d'après les circonstances, à défaut de convention. En vertu de ce principe, si la maison ou l'appartement a été loué en vue de l'exercice d'un certain commerce, la locataire ne peut y exercer un commerce différent. Toutefois rien ne l'empêche de donner de l'extension au commerce qu'il exerce sans en modifier le caractère. Dans votre cas particulier, vous avez ajouté un commerce différent à celui indiqué au bail, il y a la possibilité de résiliation avec demande de dommages-intérêts à votre charge. Tâchez donc de tenter un arrangement amiable avec votre propriétaire.

J. L. H. L. — Non, il ne faut pas être licencié pour pouvoir subir les examens d'entrée à la Banque de France, il ne faut même pas être bacheler. On y entre après concours, il y a à Paris, une école qui prépare par correspondance à ce concours. Adressez-vous à la librairie Vibert et Nony, 6, boulevard Saint-Germain, Paris ; demandez-lui, en envoyant un timbre pour réponse, de vous envoyer le programme des concours d'entrée contre remboursement. En vous adressant à une succursale de la Banque de France, en envoyant un timbre pour réponse, vous pourriez avoir l'adresse de la maison de Paris qui organise les cours préparatoires ; en écrivant ensuite à celle-ci vous saurez les conditions dans lesquelles elle pourrait vous préparer.

Maître D.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE
CAUSERIES DE LA SEMAINE

Par Cousine LOUISE

L'OPINION DE BRILLAT-SAVARIN SUR LA GOURMANDISE. — BOUILLI A LA BOHÉMIENNE. — NETTOYAGE DE LA TÊTE. — POUR AVOIR DE BEAUX CHEVEUX BLANCS. — POUR LES PEAUX HUMIDES OU MOITES.

« Le penchant du beau sexe pour la gourmandise a quelque chose qui tient de l'instinct ; car la gourmandise est favorable à la beauté.

« Une suite d'observations exactes et rigoureuses a démontré qu'un régime succulent, délicat et soigné répondait longtemps et bien loin les apparences extérieures de la vieillesse.

« Il donne aux yeux plus de brillant, à la peau plus de fraîcheur et aux muscles plus de souplesse. Et comme il est certain en physiologie que c'est la dépression des muscles qui causé les rides, ces redoutables ennemis de la beauté, il est également vrai de dire que, toutes choses égales, les personnes qui savent manger sont comparativement de dix ans plus jeunes que celles à qui cette science est étrangère.

« Les peintres et les sculpteurs sont bien pénétrés de cette vérité ; jamais, en effet, ils ne représentent ceux qui font abstinence par choix ou par devoir comme les avares ou les anachorètes sans leur donner la pâleur de la maladie, la maigreur de la misère et les rides de la décrépitude. »

C'est, vous l'avez peut-être déjà deviné, Brillat-Savarin qui s'exprime ainsi dans sa « Physiologie du Goût » et de l'entendre vanter la bonne chère et les avantages multiples de la gourmandise cela m'enlève les scrupules que j'ai parfois en vous cherchant des recettes exquises et peu connues et il me semble que vous puisserez, vous, dans cette opinion, tout le courage nécessaire à leur bonne exécution.

Ce n'est pas du reste, d'un plat cher que je veux vous donner la recette, comme suite à ce qui précède (puisqu'il s'agit d'une utilisation du bœuf bouilli, cauchemar des ménagères), mais d'une préparation peu connue, je crois, et qui donnerait envie de mettre tout exprès le pot-au-feu pour servir le lendemain du bœuf à la bohémienne.

Pour la bonne réussite de cette recette, il faudra surtout vous attacher à choisir des tomates bien mûres, fermes encore au toucher, sans côtes et d'un beau rouge uniforme, ce sont les meilleures espèces

Vous commencez par couper sur votre morceau de bouilli des tranches d'un centimètre d'épaisseur bien débarrassées de toute peau, graisse ou nerfs. Vous les rongez dans un plat creux, vous les poivrez, les salez et semez dessus un petit oignon et deux échalottes hachés finement, quelques queues de persil cassées en petits fragments, un peu de laurier et de thym. Vous arrosez avec 5 cuillerées de vin blanc et deux d'huile, et laissez mariner de 30 à 40 minutes en ayant soin de retourner les tranches toutes les dix minutes.

Sitôt que votre bœuf est dans la marinade occupez-vous de faire une pâte à frire qu'elle soit de bonne consistance, s'attachant bien au dos de la cuillère comme une belle crème épaisse. N'oubliez pas, un quart d'heure avant de l'employer, d'y ajouter le blanc de l'œuf battu en neige ferme, ce qui lui donnera beaucoup de légèreté.

Enfin, occupez-vous des tomates qui formeront le garniture ; vous allez faire tout simplement une fondue. Pressez-les d'abord pour en extraire aussi complètement que possible l'eau et les semences. Mettez-les ensuite dans une passoire à gros trous que vous plongez dans une casserole d'eau bouillante durant à peine une minute. Cela va vous permettre d'enlever très facilement la peau. Après que cette peau est enlevée, hachez les tomates grossièrement, rametez-les dans la passoire et secouez-les pour égoutter leur eau le plus possible. Enfin, mettez-les dans une casserole à fond large avec un peu de beurre, une gousse d'ail, une pincée de sel et un petit morceau de sucre. Couvrez et laissez fondre tout doucement jusqu'au moment de dresser le plat.

Dix minutes avant de servir, épongez dans un linge les tranches de bœuf, jetez-les dans la pâte par 3 ou 4 à la fois et faites-les-y sauter pour qu'elles s'enveloppent d'une couche bien égale de cette pâte.

Plongez-les ensuite dans la friture bien chaude en ayant soin de ne pas les mettre trop près les unes des autres, et en secouant la poêle, faites-les voyager afin qu'elles ne se collent pas. Retournez-les, et dès que la coloration de la pâte vous paraît suffisante, sortez-les de la friture, égouttez-les, dressez-les en turban et versez au milieu la fondue de tomates après en avoir vérifié l'assaisonnement.

Voilà, n'est-il pas vrai, un bon plat à inscrire dans vos menus.

⁂

Je vous dirai quelque autre jour ce que Brillat-Savarin pensait aussi de la coquetterie, mais vous n'avez peut-être cure de ses avis, sachant très bien, qu'aussi bonne ménagère soit-elle, une femme ne doit jamais oublier... qu'elle est femme.

Voici donc deux formules de soins et beauté, la première est un excellent schampoing très facile à préparer à la maison.

Concassez 100 grammes d'écorce de panama et faites macérer pendant quatre jours dans 400 grammes d'alcool à 70°, filtrez et ajoutez pour parfumer un gramme d'essence de bergamote.

Pour usage. Versez 100 grammes de cette préparation dans 500 grammes d'eau tiédie, vous obtiendrez ainsi un liquide laiteux avec lequel vous frictionnez la tête et lavez les cheveux. Rincez à l'eau pure.

⁂

Une très charmante femme de mes amies, interrogée sur les soins qu'elle donne à sa chevelure qui est d'une blancheur immaculée, me dit qu'elle se savonne les cheveux et la tête très simplement, tous les mois, avec une certaine quantité d'eau dans laquelle elle fait bouillir une cuillerée à bouche d'excellent savon noir. Rinçage copieux ensuite à l'eau tiède.

⁂

Certains épidermes souffrent particulièrement de la chaleur pendant l'été et comment être jolie quand la peau est humide ou moite. Il suffit pour parer à cet inconvénient de se laver à l'eau fraîche et de faire ensuite une friction avec la solution suivante :

Eau de verveine, 150 gr. ; eau de cologne, 150 gr. ; tanin, 0 gr. 25.

Poudrer ensuite avec de la poudre de riz fine borique.

10 gr. d'acide borique pulvérisé pour 100 gr. de poudre de riz.

Cousine LOUISE.

Feuilleton du 30 juin — 106

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

VI

— Eh bien, mon brave Michel, pourquoi le dimanche, ne venez-vous pas comme autrefois, me rendre visite ?

« Vous savez bien que j'ai toujours — au dehors des heures du service — le plus grand plaisir à vous voir ?

— C'est que, monsieur Frédéric, à présent — vous n'êtes plus seul.

« Je craindrais de vous déranger.

— Ma déranger, vous, Michel, allons donc ! N'avez-vous pas été — pour moi — l'ami des meilleurs jours.... un ami sincère et profondément dévoué... Me croyez-vous capable de l'oublier ? A vous je n'ai rien caché de mon existence. Je vous ai tout confié. Je ne m'en repens pas, car je ne pouvais mieux placer ma confiance. Est-ce parce que ma mère... est-ce parce que celle qui — un jour prochain — sera ma femme, c'est-à-dire votre amie à vous aussi — oui, est-ce parce qu'elles sont toutes deux auprès de moi à Kerloff que vous devez me fuir ainsi ?

« L'une et l'autre vous connaissent parfaitement sans jamais vous avoir vu, car souvent, bien souvent, je leur ai parlé de vous...

« Elles seraient — je m'en porte garant — enchantées de votre visite...

— Vous ne redoutez pas, je l'espère, d'être indiscret ?

« Ma maison fut toujours la vôtre...

« Ne pas vous en souvenir, c'est me contrarier vivement...

— Eh bien, soit. L'un de ces dimanches j'irai — puisque vous me le permettez — présenter mes respects à ces dames.

— Puisque je vous le permets ? Dites puisque je vous en prie, mon cher Michel...

« Et tenez, pourquoi ne viendriez-vous pas déjeuner avec nous dimanche prochain ?

— Déjeuner avec vous ? dimanche prochain ? Vraiment je ne sais...

— Ah ! ça ! voyons, que signifie cette timidité qui — si je besoin de vous le rappeler — vous ne possédiez pas, me semble-t-il, lorsque auprès du nouveau directeur général, monsieur Heurtaux — avec qui, par parenthèses, je n'ai pas encore eu l'avantage de me rencontrer, car depuis six mois que je suis ici il n'est pas revenu à Kerloff — oui que signifie cette timidité que vous ne possédiez pas lorsque, courageusement, au risque de vous faire mal voir, de compromettre votre avenir peut-être, vous avez pris auprès de lui ma défense.

« Lorsque vous lui avez appris — car il l'ignorait certainement — l'injustice commise envers moi par l'ancienne direction...

« Mon départ des mines à la suite de manœuvres perfides, de manœuvres infâmes... Ma misère à Bédyr, et aussi mon invention d'un nouveau système de cuvelage sur laquelle j'avais fondé, un instant, les plus grandes espérances...

« Si vous ne lui avez pas dit tout cela jamais il n'eut songé à moi, sans doute... Et Dieu sait dans quelles difficultés, à cette heure, je me débattrais encore...

« C'est à vous, Michel, que je dois probablement d'avoir été rappelé au poste que j'occupais auparavant... c'est à vous probablement que je dois ma félicité présente... Ne pas le reconnaître, ne pas vous en témoigner de la reconnaissance, ce serait me montrer ingrat.

— Oh ! monsieur Frédéric, vous exagérez.

« Au changement heureux, considérable même, qui s'est produit dans votre situation, je n'ai — quoi que vous puissiez dire — contribué en rien.

« Vous comprenez que ce n'est pas mon intervention — à moi pauvre petit employé — qui vous a servi en quoi que ce soit auprès de monsieur Heurtaux ?

« Non, certes...

« A Roscowa — dès son arrivée — il avait, me me l'a-t-il pas déclaré lui-même ? entendu vanter vos mérites, vos capacités ?

« Vous n'étiez donc pas pour lui un inconnu...

« Et s'il a tenu à réparer les torts de l'ancienne direction, s'il vous a rendu l'emploi que vous occupiez avec tant de distinction, c'est qu'il a estimé devoir agir ainsi, par esprit de justice et aussi par intérêt pour la Compagnie à qui vos services sont très précieux...

« D'ailleurs ne parlons plus de cela, voulez-vous bien ?

« Si réellement, j'ai pu vous être utile — comme vous l'affirmez — j'en suis fort aise...

« Tout autre, à ma place, eut agi de même....

« Je n'ai donc aucun mérite...

« Et — je vous la certifie — nul plus que moi ne se réjouit de vous voir heureux enfin.

Frédéric semblait rêveur.

— Heureux ! murmura-t-il... Oui, vous avez raison, je le suis maintenant.

Michel Posen demanda :

— Vous avez reçu des nouvelles de votre frère ?

Une ombre passa brusquement sur le visage de l'ingénieur.

Non, répondit-il.

« Gaston ne m'a écrit qu'une fois — de Karbine — afin de m'annoncer son départ pour les avant-postes russes...

— Et depuis ?

— Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles de lui. Je viens de vous dire que j'étais heureux ? Non. Ce n'est pas vrai. Je ne le serai que le jour où Gaston reviendra... s'il revient jamais, hélas !

— Pourquoi en douter ?

— Parce que la mort — sur un champ de bataille — ne choisit pas ceux qu'elle frappe.

« Parce que aussi...

— Achevez...

— Parce que, aussi, Gaston a des raisons pour ne pas revenir...

Un instant, Michel Posen demeure allanguis.

Il devinait — chez l'ingénieur — une émotion profonde.

Après une hésitation, il s'informa :

— Pour madame votre mère, ce doit être un gros, un très gros chagrin ?

— Oui, vous l'avez dit : un très gros chagrin.

« Le plus longtemps possible, je lui ai tenu secret l'enrôlement de mon frère dans l'armée moscovite.

« Mais un jour que je n'étais pas là, elle a trouvé sur mon bureau, la lettre de Gaston, la lettre que — tôt ou tard — il m'aurait bien fallu montrer tout de même...

« Pauvre mère, pour elle, le coup a été terrible...

« Pendant une semaine, elle a gardé le lit...

« Il semblait — qu'en elle — quelque chose se fût brisé.

« Son intelligence était comme endormie, éteinte à tout jamais...

« Elle vivait dans une sorte de prostration, d'hébétude. Et un nom constamment revenait à ses lèvres ...

« Dans un gémissement...

« Dans une plainte déchirante...

— « Gaston ! Gaston !

« Je craignais pour elle la folie ou la mort.

« Et puis un matin, à ma profonde stupéfaction, dans sa chambre, je la trouvai éveillée, debout, vaquant à ses occupations ordinaires.

« Avec angoisse, avec épouvante, je pensai :

« Hélas ! ce que j'appréhendais est arrivé, elle a perdu la raison.

« Je me trompais.

Car elle s'approche de moi...

« Et prenant mes mains dans les siennes, elle me dit d'une voix douce et triste :

« — Tu aurais mieux fait, Frédéric, de m'avouer tout de suite la vérité. J'ai supporté bien des épreuves déjà, je supporterai cette-là encore.

« L'on n'évite pas ce qui est écrit en livre de la destinée...

— Je ne demande au ciel qu'une faveur, celle de mourir avant Gaston si véritablement il doit succomber là-bas.

« Depuis elle n'a jamais plus fait allusion à rien.

« Mais le matin toujours elle est levée la première.

« Elle guette le facteur.

« Le lecteur qui — hélas ! ne s'arrête jamais devant la porte au seuil de laquelle elle se tient — impassible en apparence — je dis : en apparence, car lorsqu'il s'éloigne, si je m'approchais d'elle, je sais sûr que dans ses yeux je verrais des larmes.

— Pauvre femme, murmura Michel Posen, et bas que Frédéric ne put l'entendre.

Et à voix haute :

— Vous connaissez le proverbe : Pas de nouvelles...

— Mauvaises nouvelles...

— Non, bonnes nouvelles, au contraire.

— Puissiez-vous dire vrai, mon ami.

Puis, sans transition :

— Alors, c'est convenu, dimanche prochain — c'est-à-dire après-demain — nous vous attendrons pour déjeuner

— Vous insistez tant que j'aurais mauvais grâce à ne pas accepter votre invitation.

— Vous faites d'autant mieux, mon chef Michel que— les jours suivants — je ne serai pas à Kerloff

— Vous ne serez pas à Kerloff ?

— Non.

« Vous savez peut-être que — hier — la directeur des mines Sergs Dramiref, m'a annoncé que les essais du nouveau système de cuvelage imaginé par moi ont parfaitement réussi

« La compagnie m'achète ceni mille francs mon invention

— C'est là une jolie somme.

— Oui.

« Cette somme a été fixée par M Heurtaux lui-même...

« Je n'aurais pas osé demander la moitié...

— Parce que votre mérite n'a d'égal que votre modestie.

« Si monsieur Heurtaux a estimé ceni mille francs votre invention, c'est qu'elle les vaut exactement, soyez-en sûr.

« Vous pouvez vous fier à lui.

« Il n'est pas d'homme plus consciencieux